

Déclaration du Conseil Fédéral

Changer la couleur du vernis, ne change en rien le contenu

Le Conseil Fédéral, regroupant l'ensemble des syndicats de la Fédération des Finances **FO**, s'est réuni à Paris, le 17 septembre 2019.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** se félicite des bons résultats électoraux de l'ensemble de ses syndicats du secteur semi-public, économique et financier, qui leur ont permis d'obtenir leur représentativité au sein de leur Conseil Social et Économique.

La situation générale du pays et le contexte social dans toutes les directions des ministères économiques, financiers et industriels, mais également dans le secteur semi-public, ont fait l'objet d'un large débat.

Le Conseil Fédéral FO Finances déclare que la réforme des retraites en cours de préparation est inacceptable dans son principe et dangereuse dans ses modalités.

Il considère que les politiques économiques mises en œuvre depuis des décennies ont généré un taux de chômage massif et de facto ont créé les difficultés financières des régimes de retraite.

Le système de retraite par points n'a qu'un seul but: engranger de nouvelles économies budgétaires sur le dos des salariés, et pour conséquence de baisser leur pouvoir d'achat.

La création d'un âge pivot pour obtenir une retraite à taux plein ou le rallongement de la durée de cotisations aboutissent au même résultat, retarder l'âge de départ à la retraite. C'est inacceptable.

FO Finances appuie la revendication de sa confédération pour améliorer entre autres, les dispositifs actuels : pour les femmes, pour les droits familiaux, pour la reconnaissance de la pénibilité.

Le Conseil Fédéral FO Finances appelle l'ensemble de ses militants, adhérents et sympathisants à participer massivement à la manifestation nationale le 21 septembre à Paris pour affirmer leur opposition à ce projet de réforme.

Suite à la grave crise sociale de ce début d'année et le grand débat qui s'en est suivi, le Conseil fédéral **FO Finances** dénonce que, derrière les mots présidentiels, l'acte II du quinquennat poursuit les mêmes objectifs et les mêmes réformes.

FO Finances a pu le constater lors de l'audience avec messieurs Darmanin et Dussopt le 3 septembre, où ils ont confirmé l'ensemble de leurs projets de réformes.

De surcroît, 5 800 nouvelles suppressions d'emplois ont été annoncées au ministère de l'action et des comptes publics, auxquelles s'ajoutent les 863 au ministère de l'économie et des finances, d'ici 2022.

Dans ce contexte, la loi de transformation de la fonction publique en est un exemple concret. Après une pseudo-concertation de dix-huit mois, le texte voté est au final identique au projet initial. Les pires mesures de restriction du dialogue social ont été entérinées : suppression des CHSCT, suppression des CAP mutations et promotions.

De même, la précarisation des emplois a été institutionnalisée avec les contrats de mission, le détachement d'office, le recrutement accru des contractuels, autant d'attaques contre le Statut de la fonction publique.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** mandate son secrétariat fédéral pour défendre et préserver les intérêts matériels et moraux des personnels au moment de la déclinaison de cette loi dans les directions de Bercy. Il en est ainsi des lignes directrices de gestion et du maintien d'une politique de santé, sécurité au travail inter directionnelle, dotée d'un budget spécifique.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** constate que, dans l'ensemble des directions de Bercy, les réformes se poursuivent dans le mépris, l'arrogance et la provocation envers les personnels au travers des médias et des réseaux sociaux.

Le Conseil Fédéral FO Finances réaffirme son plein soutien à la lutte engagée par les personnels de la DGFiP contre la « réforme Darmanin », qui aura pour conséquence la disparition des services de pleine compétence dans les territoires notamment ruraux, l'abandon de la mission d'aide aux collectivités locales, la remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable et la suppression de milliers d'emplois. Il se félicite de la forte mobilisation engagée par les personnels depuis ce lundi 16 septembre, avec le soutien de nombreux élus locaux, pour exiger le retrait de cette réforme.

Le Conseil Fédéral FO Finances dénonce les projets de transfert de missions fiscales de la Douane vers la DGFiP, qui feront perdre des emplois à l'une sans création pour l'autre. Cette réforme n'a de sens ni dans la recherche d'une meilleure efficacité du taux de recouvrement, ni dans la lutte contre la fraude fiscale. En revanche elle fragilise le réseau douanier dans son ensemble.

A l'heure où un Brexit « dur » semble se profiler, le Conseil Fédéral **FO Finances** soutient qu'un renfort en moyens humains à la DGDDI, au-delà des 700 recrutements déjà annoncés, est indispensable.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** s'inquiète de la nouvelle organisation territoriale telle que présentée dans la circulaire du Premier Ministre du 12 juin 2019, qui aura pour conséquence de déstabiliser encore une fois l'organisation des services, l'exécution des missions et surtout la vie professionnelle et familiale des agents dans les directions interministérielles.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** s'alarme de la déliquescence dans laquelle se trouve la réflexion sur le devenir de la DGCCRF qui, loin de retrouver une chaîne de commandement unique, se perd dans des projets de priorisation ou d'abandon de missions et d'interdépartementalité, toujours plus incohérents et destructeurs d'emplois et de missions de protection des consommateurs.

Par ailleurs, le Conseil Fédéral FO Finances s'oppose à la création d'une agence de la sécurité sanitaire de l'alimentation.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** condamne la mainmise du ministère de l'intérieur sur les directions interministérielles au travers de la mise en place des secrétariats généraux communs. Elle a pour conséquence non seulement de nouvelles suppressions d'emplois mais également pour les agents de Bercy, de couper le lien avec leur service gestionnaire directionnel.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** dénonce la mise en œuvre du plan d'accompagnement social pour les agents du pôle 3 E dans les DIRECCTE, qui à ce jour laisse plus de 40% des agents, majoritairement des femmes, sans proposition de nouvelles affectations. Ce qui est scandaleux !

Le Conseil Fédéral **FO Finances** exige une véritable négociation sur les projets de réorganisation en administrations centrales conduits par le secrétariat général des ministères économiques et financiers.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** condamne les projets de modifications de règlements intérieurs à l'INSEE. Leur unique objectif est de restreindre les droits à récupération et donc de réviser à la hausse le temps de travail des agents.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** condamne le gel de la valeur du point d'indice et demande l'ouverture de négociations pour une véritable amélioration de la grille indiciaire.

Le Conseil Fédéral FO Finances réaffirme la nécessité d'un plan ministériel ambitieux de qualifications et de promotions.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** réitère son profond attachement à une politique ministérielle d'action sociale, de santé et de sécurité au travail avec l'affectation d'un budget conséquent. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs de prévention et le réseau départemental de l'action sociale doivent être préservés et améliorés.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** réitère son exigence d'une politique d'égalité professionnelle de haut niveau au travers d'un plan d'action ambitieux incluant des mesures concrètes pour le déroulement de carrière et la gestion des personnels.

Il en est de même pour la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** rappelle que le dialogue social doit nécessairement avoir comme préalable l'information et la consultation des représentants des personnels avant l'ouverture d'une véritable négociation sur l'ensemble des projets impactant les agents et leurs missions.

Le Conseil Fédéral **FO Finances** dénonce les pressions et menaces inacceptables subies par ses délégués dans de nombreuses directions dans l'exercice du droit syndical.

Pour faire aboutir les légitimes revendications des personnels, le Conseil Fédéral appelle les agents à rejoindre le syndicat libre et indépendant FO.

Adopté à l'unanimité,

Paris, le 17 septembre 2019